



Paris, le 24 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : à partir de l'évaluation objective du Grenelle contre les violences conjugales, renouons avec l'efficacité des politiques publiques

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, l'Association des maires de France appelle l'Etat et la société à un constat proactif face aux chiffres alarmants après un quinquennat qui avait pourtant fait de ce sujet une grande cause nationale.

Les appels au 3919 (ligne d'écoute) ont augmenté en 2021 de 14% (par rapport à 2019). En 2022, 118 féminicides sont encore à déplorer (au 14/11/2022).

D'autres pays comme l'Espagne ont su opérer une rupture par un volontarisme politique, des réformes judiciaires profondes et des politiques publiques affirmées, obtenant une baisse de 24% des féminicides. Rapporté à la population, les femmes en Espagne sont deux fois moins victimes de féminicide qu'en France.

C'est pour comprendre ce décalage, inadmissible pour notre pays, que l'AMF sollicite de façon constante un bilan objectif et partagé du Grenelle contre les violences conjugales.

Le groupe de travail égalité femme / homme de l'Association des maires de France et le forum contre les violences conjugales tenu chaque année à l'occasion de son congrès constituent de multiples occasions d'identifier les attentes des territoires.

L'Association des maires de France revendique une nouvelle feuille de route offensive comprenant notamment des objectifs chiffrés et financés en matière de logements d'éviction des auteurs, de logements d'urgence des victimes, de maisons des femmes, ...). Elle appelle aussi à examiner, dans le cadre d'une comparaison objective avec le système espagnol, l'efficacité du traitement judiciaire notamment en matière de mesures d'éloignement du conjoint violent.

Elle demande une association réelle des collectivités à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation de cette feuille de route qui doit dépasser la forme de simples orientations et l'expression d'une compassion, certes légitime mais insuffisante.

L'AMF continue à accompagner avec conviction les communes à travers un échange de bonnes pratiques et à mobiliser son réseau pour approfondir les dispositifs d'accompagnement des victimes, les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes notamment dans la mise en œuvre des politiques locales mais aussi les actions de prévention particulièrement en milieu scolaire.

En cette journée internationale, l'Association des maires de France apporte tout son soutien aux femmes qui souffrent en France et dans le monde notamment en Ukraine (viols de guerre), en Iran et en Afghanistan.

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 57 25 20 33
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 57 25 20 34
thomas.oberle@amf.asso.fr